

pouvoir échapper aux conditions mondiales. A mon avis nous ne pouvons bénéficier que de prix relativement avantageux par rapport aux pays dépourvus de ressources naturelles. Si le prix de l'énergie augmente dans le monde, le prix canadien doit aussi augmenter. Même s'il faut faire en sorte que nos prix n'augmentent pas aussi rapidement qu'ailleurs, nous ne pouvons quand même pas nous mettre complètement à l'abri, sinon ces richesses ne seront pas mises en valeur.

Comme exemple, voyons le problème auquel les États-Unis doivent en ce moment faire face dans le domaine du gaz naturel. Contrairement à l'opinion de ceux qui n'ont pas étudié la situation de près, il n'existe aucune disette réelle de gaz naturel aux États-Unis actuellement. Toutefois les ressources certaines de gaz naturel sont rares. Selon l'opinion des meilleurs experts cette rareté est due au fait que les prix ont été fixés trop bas et que l'intervention politique a été considérable. Si les évaluations qui semblent les plus valables sont exactes, il semble qu'il y a quelques années le prix du gaz naturel aux États-Unis était si bas que l'entrepreneur ne trouvait aucun profit à le rechercher. Il plaçait son argent dans d'autres parties du monde ou l'investissait dans des obligations ou autres valeurs parce que la recherche du gaz naturel ne rapportait pas un revenu d'investissement raisonnable. La preuve en est qu'aujourd'hui, lorsqu'il y a un problème d'approvisionnement de ressources prouvées de gaz naturel aux États-Unis—leur potentiel de production de gaz de houille est vaste—les agences réglementaires revisent les prix contractuels du gaz naturel afin d'encourager une plus grande mise en valeur et assurer un meilleur revenu aux investisseurs. Ils savent que c'est la seule méthode de découvrir plus de ressources et répondre aux problèmes du manque d'approvisionnement à l'avenir. Ce n'est pas parce que nous avons un potentiel au Canada que nous sommes à l'abri des hausses des prix mondiaux d'énergie. Nous pouvons seulement nous assurer de conserver toujours une position concurrentielle et préférentielle.

Le troisième objectif économique des principes directeurs de notre politique générale en matière de production d'énergie visant la plus grande efficacité économique possible dans les secteurs de l'industrie énergétique, depuis la production à la source jusqu'à la consommation finale, doit tenir compte de facteurs tels que le rythme à observer pour l'exploitation des ressources énergétiques canadiennes en fonction des besoins énergétiques du Canada et des possibilités d'exportation; il tient compte aussi de l'application de principes rationnels de conservation fondés sur les progrès technologiques, y compris des éléments comme l'intensification de la récupération, la réduction au minimum des gaspillages, l'efficacité de la conversion en énergie, l'utilisation des sous-produits, la substitution, là où les sources d'énergie sont rares, d'énergie provenant de sources abondantes, l'utilisation bien comprise de toutes les sources d'énergie, importations comprises, au niveau de la consommation, en fonction des rapports coûts-prix; d'autres éléments en cause sont la qualité supérieure de certaines sources d'énergie, l'apport que représente chaque source pour les recettes de l'État, les facteurs de lutte contre la pollution, les préférences et la commodité des consommateurs, la forme et l'étendue que doit avoir l'intervention du gouvernement—depuis la prospection jusqu'à la nationalisation totale—dans chacun des secteurs de l'industrie énergétique et à l'égard de

[L'hon. M. Greene.]

chacune de ses sources, les politiques économiques et autres du gouvernement en matière d'énergie, la fusion de nos politiques en matière d'énergie avec d'autres politiques afin que l'exploitation de l'énergie puisse jouer un rôle important dans l'accomplissement des objectifs nationaux et régionaux. Ces objectifs économiques exigent un choix de politiques relatives à la disponibilité et à l'usage d'une offre économique croissante d'énergie, objectifs fondés sur des analyses des relations entre le coût et le prix et le rendement de l'industrie de l'énergie sur divers marchés et différentes circonstances de prix et le rôle approprié du gouvernement.

Monsieur le président, voilà en général les principes que le gouvernement tente d'appliquer à la question très difficile des politiques sur l'énergie au Canada. Actuellement, la plupart de la production se fait dans une région et presque toute la consommation a lieu dans une autre région. Comme il arrive souvent dans le problème canadien, on a probablement pris au cours des années, des décisions qui n'étaient pas purement économiques, tout comme les décisions du Canadien Pacifique ont pu ne pas être les meilleures décisions économiques au moment de la confédération même si elles ont rendu celle-ci possible. La décision relative au premier pipe-line transcanadien appartenait à ce genre. Il est indéniable que le marché économique naturel du gaz de l'Alberta était le Midwest aux États-Unis. Les députés s'en souviendront, certains croyaient que le gaz de l'Alberta devrait être expédié à son marché économique naturel du Midwest et les marchés de l'Est du Canada devraient s'approvisionner en échange de gaz en provenance des États-Unis. La proposition n'a pas été acceptée. Par tradition et par nécessité, les canalisations devaient aller d'est en ouest, ce qui comprenait les transports ferroviaires aussi bien que les gazoducs. Nous avons trouvé une solution typiquement canadienne en disant que la préoccupation première devait être les marchés canadiens du gaz naturel canadien. On a construit le pipe-line transcanadien mais pour rendre l'exploration et la production économiquement rentables, on a réservé l'excédent pour le marché d'exportation. Autrement, on aurait compromis toute l'opération.

C'est dans ce contexte, monsieur le président, que les députés ont soulevé la question tout à fait valable et grosse de répercussions de la politique nationale du pétrole du Canada en vigueur, je crois, depuis 1961. Quels que soient les problèmes actuels ou le besoin de révision, je ne doute pas que le moment est venu d'examiner attentivement notre politique du pétrole. Quels que soient les besoins actuels, nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus. Quels que soient les besoins pour l'avenir, la politique a fonctionné à merveille jusqu'ici et je souhaite que toutes nos politiques économiques aient autant de succès que les politiques nationales en matière de pétrole et d'énergie.

Un de nos premiers ministres les plus célèbres, de retour d'un périple à l'étranger et entendant certaines plaintes de l'opposition, déclara: «Je suis toujours surpris, de retour d'un voyage, d'entendre dire que tout va pour le pire au Canada, car je puis vous affirmer que, dans plusieurs régions du globe que j'ai visitées, on serait bien heureux de changer de problèmes avec nous.» A mon avis, cette opinion vaudrait pour ce qui est de la politique canadienne en matière de pétrole et d'énergie. Le